

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°35/2023

OBJET : INTERCOOMUNALITE: Autorisation donné au comptable du SGC pour enregistrer dans notre bilan les créances en capital dues par la Régie Eau Azur Métropole.

L'an deux mille vingt-trois, le 07 du mois d'avril à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Vanessa BEAUJAUD / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Clorinde MARCONI

ABSENTS REPRESENTES : Gracienne DODAIN par Romain BIANCHI/ Xavier JARJANETTE par Jean Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Jean QUENCEZ/ Michaël TRUCCHI par Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/ Nathalie DIGANI par Alexandra GHIGI-RUSSO/Françoise DAMILANO par Serge DIGANI/ Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO

ABSENTS : Philippe JANIN/ Maëva THOMMERET

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJAUD

Vu le code de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'instruction budgétaire,

Dans le cadre de la reprise de la quote-part de dette due par la Régie Eau Azur Métropole, une opération d'ordre non budgétaire doit être réalisée par le comptable du Service Gestion Comptable, afin de débiter le compte 276351 Créances sur des collectivités publiques-Groupements de collectivités et collectivité à statut particulier-GFP de rattachement et créditer le compte 2492 pour le montant de la quote-part de dette, soit 891 224.26 €.

Au regard de ces éléments, il est important d'autoriser le comptable du SGC à passer les écritures.

Considérant la nécessité d'enregistrer l'opération d'ordre non budgétaire,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le comptable du SGC de Cagnes sur Mer à réaliser les opérations d'ordre non budgétaires.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Votants : 25 Absents : 2 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 25

Fait à Drap, le 07 avril 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 07/04/2023
Affichage en mairie le : 12/04/2023